

Vaucluse : le département recrute 100 assistants familiaux



Confronté à de nombreux départs en retraite et à une pénurie de nouveaux candidats, le département de Vaucluse recrute 100 assistants familiaux. La rémunération démarre à 1 900 euros nets mensuels.

Salarié du Département de Vaucluse, l'assistant familial accueille jour et nuit, à son domicile, des mineurs de tous âges ou des jeunes de moins de 21 ans. Ce métier exige une disponibilité, une présence au quotidien et d'importantes qualités humaines ainsi que des capacités éducatives. La personne doit également disposer d'une chambre individuelle pour l'enfant. La rémunération démarre à 1 900 euros nets mensuels pour l'accueil d'un enfant et comprend les frais engagés pour l'enfant confié.

Pour atteindre son objectif de recruter 100 assistants familiaux, le département a lancé une vaste campagne de communication.

Tout postulant doit d'abord assister à une réunion d'information avant de déposer un dossier. Une évaluation psycho-sociale est ensuite effectuée. Il faut obtenir un agrément du département puis suivre



Ecrit par le 22 novembre 2024

une formation. L'agrément accordé, l'assistant familial effectue une demande d'emploi auprès de la Présidente du Département. Le candidat doit envoyer un curriculum vitae, une lettre de motivation et la copie de son agrément. Pour postuler, le permis B et un véhicule sont indispensables.

Aujourd'hui, en Vaucluse, 500 enfants sont accueillis par des assistants familiaux au titre de l'Aide Sociale à l'Enfance. La durée de leur accueil varie de quelques mois à plusieurs années.

Plus d'informations aux : 06 42 97 18 48 / 04 90 16 17 52 ou sur : adoptionagrementfamilial@vaucluse.fr

J.R.